

ECOLE DE MUSIQUE ARPEGE

TARIFS SAISON 2020 2021

Le tarif se compose du droit d'adhésion plus la cotisation du cours choisi

Les frais de dossier sont de 15 €.

Ils sont offerts pour toute inscription complète lors des permanences dédiées aux réinscriptions.

Modification d'un mode de paiement : 10 € par échéance modifiée.

Notre association est habilitée à recevoir les Chèques-Vacances en cours de validité.

Sauf cas de force majeure, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

Le cours de Formation Musicale est obligatoire les 3 premières années (45 mn) --> 4 années en 2021-2022

Les cours sont dispensés pendant les périodes scolaires allant de septembre à juin.

	VIGNOLAIS	NON VIGNOLAIS
<u>Adhésion par famille:</u>	<u>Annuel</u>	<u>Annuel</u>
-Toutes les activités d'Arpège (incluant Chorale)	100	100
-Chorale "Sillon Chantez" seulement	55	55

<u>Cours instruments (incluant cours collectifs ci-dessous)</u>	<u>Trimestriel</u>	<u>Trimestriel</u>
Cours à 2 : - 20 ans 45 mn par semaine	111	121
Cours à 2 : + 20 ans 45 mn par semaine	127	137
Cours seul : - 20 ans 30 mn par semaine	148	158
Cours seul : + 20 ans 30 mn par semaine	172	182
Cours seul (<i>réserve adulte</i>) 30 mn par <u>quinzaine</u>	101	111

<u>Cours collectifs</u>	<u>Trimestriel</u>	<u>Trimestriel</u>
Eveil Musical 4-5 ans 30 mn par semaine	42	52
Initiation Instruments 6-7 ans 45 mn par semaine	50	60
Formation Musicale 45 mn par semaine	42	52
Chœur Enfants 45 mn par semaine	27	37
Technique Vocale Ados 1h par semaine	50	60
Ensemble Vocal Adultes 1h 30 par semaine	27	37
Chorale "Sillon Chantez" --> cotisation non due si inscrit EVA	26 à confirmer	26 à confirmer
Atelier 1h par semaine	27	37

<u>Dégressivité à partir du 3ème inscrit de la même famille</u>	-6	-6
--	-----------	-----------